



#COVID 19 : Impacts sur les associations de Normandie

Un secteur essentiel

La région comporte entre 57 000 et 63 000 associations, animées par plus de 540 000 bénévoles, dont plus de 230 000 sont actifs chaque semaine. Le secteur est dynamique puisqu'on compte plus de 2500 nouvelles associations chaque année.

On compte environ 7 400 associations employant des salariés. Si 53% d'entre elles ont moins de 3 salariés, 417 en comptent plus de 50. Les effectifs salariés de ces associations s'élèvent à plus de 88 000. Soit un enjeu économique important : 10,2% du total de l'emploi privé. La masse salariale associative correspondante est de 1,8 milliard d'euros.

Le lecteur pourra trouver l'ensemble de ces données, déclinées pour chaque département, à partir du lien suivant – <https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements/>

Présentes au plus fin du territoire, dans les quartiers et les plus petits villages, les associations entretiennent et développent le lien social, apportent de multiples services dans tous les domaines (social, santé, sport, culture, éducation populaire, environnement...) et près d'un Français sur deux est concerné, comme adhérent, bénéficiaire, ou bien sûr bénévole et dirigeant.



Ecouter les responsables

Dès le 20 mars dernier, le Mouvement associatif, sur le plan national et dans la région Normandie, s'est mobilisé pour donner la parole aux responsables des associations : au 1^{er} avril, 628 d'entre eux se sont exprimés, dans la région, parmi 16.175 réponses sur le plan national.

Cette enquête mise en œuvre par l'association Recherches & Solidarités, spécialisée et active dans ce domaine depuis près de 15 ans et partenaire du Mouvement associatif et des pouvoirs publics, donne de précieuses informations sur plusieurs points essentiels.

D'après 628 Responsables associatifs normands interrogés

- 66% des associations sont à l'arrêt
- Seulement 24% parviennent à maintenir une faible activité. Les autres sont souvent en première ligne
- 92% ont dû annuler ou reporter des événements

Mais toujours là

- 65% ont maintenu des relations à distance entre bénévoles
- 59 % prennent des nouvelles de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires
- 50% parviennent à relayer les messages officiels
- 23% organisent des activités de substitution à distance pour leurs adhérents
- 40% sont prêtes pour des démarches citoyennes

Malgré l'attente

- 43% redoutent les conséquences économiques, les autres sont dans l'inconnu
- 14% ont besoin d'une assistance et d'une protection juridique adaptée aux circonstances
- 26% n'ont pas encore connaissance des solutions financières proposées par le gouvernement ou les collectivités



Sans oublier l'emploi

- 43% des associations employeurs ont recours au télétravail
- 76% ont fait une demande de chômage partiel
- 30% ont moins de 3 mois de trésorerie devant elles

Enquête en ligne lancée le 20 mars 2020, trois jours après le confinement, à l'initiative du Mouvement Associatif et du Réseau National des Maisons des Association, en lien avec le ministère chargé de la vie associative, et avec l'appui de Recherches et Solidarités. Résultats issus de 628 Réponses des responsables associatifs ligériens entre le 20 mars et le 1^{er} avril 2020 prendre la période d'enquête indiquée dans l'Excel pour chaque région, traités selon la méthode des quotas appliqués aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».

Pour aller plus loin

La solidarité a joué parfaitement sur le plan national et dans toutes les régions, et c'est la raison pour laquelle, les informations régionales peuvent être prolongées et renforcées par des informations nationales, puissantes de 16.175 références, notamment au regard des trois critères essentiels que sont les différents secteurs, la taille des associations mesurée par son budget annuel, et la présence et le nombre de salariés.

Ainsi, les écarts observés entre les différents critères au plan national sont reproductibles à l'échelle de chacune des régions. En effet, comment imaginer, par exemple, que les petites associations de telle région se distinguent des tendances nationales, au point de ne pas présenter les mêmes différences au regard des plus grandes associations ?

Selon les secteurs d'activités, et pour l'ensemble des associations, la mise en sommeil varie de moins de 40% parmi les associations du domaine social à près de 80% dans le sport. L'annulation des événements correspondant au cœur de leur activité pour près de 60% des associations culturelles.

Les liens entre bénévoles sont fréquemment maintenus dans les associations à caractère caritatif et dans les associations de proximité, pour le développement de la vie locale, et un peu moins fréquemment dans le sport. C'est exactement la même chose pour ce qui concerne les relations avec les adhérents et les bénéficiaires.

En revanche, le secteur du sport se distingue, pour avoir tenu à relayer les messages officiels auprès des adhérents, dans les deux-tiers des clubs, nettement au-dessus de la moyenne, tous secteurs confondus.

Au regard de la disponibilité pour une démarche civique, à la demande éventuelle des autorités sanitaires, les associations du domaine caritatif et du secteur social, comme celles qui se fixent pour



objectif le développement local, se montrent tout particulièrement volontaires. Les associations sportives, et plus encore celles du domaine culturel se montrent en revanche beaucoup plus réservées.

Dans une approche transversale, sans doute au regard des moyens disponibles, cette disponibilité augmente en corrélation avec le budget annuel.

Les mesures prises par le Gouvernement et les collectivités territoriales sont moins fréquemment connues dans le secteur du sport, de la culture et du caritatif national et international.

Logiquement, mais cela ne doit pas être une fatalité, elles sont d'autant moins connues que l'association est de petite taille : la corrélation montre une méconnaissance trois fois plus importante, entre celles dont le budget annuel est inférieur à 50.000 euros et celles qui disposent d'un budget dépassant 500.000 euros.